

Compte rendu de la réunion du syndicat de l'AFP de la Vallée de Liers

Le 20/09/2021 à 14h30 à la mairie de Massat

Présents :

Titulaires :

- Pierre Subra
- Ludovic Wattiau
- Arnaud Lansier
- Jean-Marie Pons
- Emily Woodroffe représentée par Justin Woodroffe
- Michel Zentkowski

Suppléants :

- Pierre Riberolle
- Michaël Gantillon

Invitée :

- Mme Vantomme Audrey, animatrice à la fédération pastorale de l'Ariège

M. Subra, président de l'AFP ouvre la séance à 14h30 le quorum étant atteint.

Mme Vantomme est désignée secrétaire de séance.

M. Subra informe, en préambule, que Mme Cot souhaiterait être prévenue des réunions du syndicat plus en avance. La convocation aux prochaines réunions sera envoyée le plus tôt possible.

Il est fait lecture du compte rendu de la dernière réunion du syndicat (avril 2021). Le compte-rendu de la réunion du syndicat est validé sous réserve de modification du paragraphe ci-après :

« • Piste AFP

Pour améliorer les accès aux secteurs REGAGNY – La Bourdette – Les Bordes – La Gaou des pistes ont été créées sur les parcelles des propriétaires. Afin d'en informer les utilisateurs – notamment non agricole – et protéger les propriétaires, il serait judicieux d'installer des panneaux de type « Voie privée » pour se dégager de toute responsabilité en cas d'accident.

Le syndicat demande à M. Pons et M. Zentkowski de présenter un devis pour la pose de ses panneaux à la prochaine réunion du syndicat »

S'ensuit la lecture et la validation du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en août 2021.

1. Augmentation du tarif des conventions de pâturage

A la dernière réunion du syndicat, il était proposé de passer les CPP de 6€/ha à 7 €/ha dès avril 2022. A la suite de l'assemblée générale, des demandes d'entretiens supplémentaires ont été réclamées. Après divers échanges, le syndicat décide de passer toutes les conventions aux prix de 10 €/ha.

Mme Vantomme demande que le syndicat entame une réflexion sur l'ajout ou le retrait de certaines clauses particulières d'ici la mise en place des conventions.

Il est également convenu d'effectuer les visites terrains (état des lieux et préconisation) en juin-juillet 2022.

Le syndicat approuve cette proposition et charge M. Pons et M. Subra de mener à bien cette affaire.

2. Election du vice-président

L'assemblée générale de l'AFP de la Vallée de Liers a procédé au renouvellement partiel des membres du syndicat de l'AFP.

Il est rappelé que selon l'article 22 des statuts, le syndicat procède à l'élection du Président(e) et du Vice-Président(e) tous les 4 ans. Il convient donc de réélire un vice-président.

Sont candidats au poste de Vice-président :

- M. Pons Jean-Marie
- Michel Zentkowski

Sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés du syndicat :

- Michel Zentkowski à la fonction de vice-Président

3. Examen de projets des travaux

Chemin de la montagne

M. Gantillon informe le syndicat que le chemin de la montagne nécessite des travaux annuels après le passage de la vacherie. Il serait intéressant de faire un devis (€/jour) pour estimer le coût à prévoir. D'autres solutions peuvent exister, notamment l'organisation de journée commune de travaux ou encore un partage des dépenses avec l'AFP de Massat Le port (qui emprunte le chemin chaque année).

Chemin du Carré

A la suite de la dernière réunion du syndicat, M. Lansier a revu le devis estimé à 150 €. En effet, après un échange avec M. Pons, le devis initial était incomplet (il ne prenait pas en compte tout le chemin. Le nouveau devis s'élève donc à 400 €. L'intégralité du chemin sera nettoyée (élagage des branches, retrait des noisetiers sur le chemin).

Vote à l'unanimité des membres présents.

La vacherie de M. Piquemal va bientôt redescendre de l'estive.

M. Woodroffe et M. Lansier sont de nouveau désignés par le syndicat pour accompagner l'exploitant et pour proposer de nouvelles solutions pour préserver les murettes de ce chemin. Il est envisagé d'installer une clôture provisoire, à proximité de l'habitation de M. Pons. Si cela s'avère utile, le syndicat propose, l'an prochain, de mettre en place une clôture fixe. Il est aussi demandé que M. Piquemal prenne plus de précautions avant la descente des vaches en installant des rubans/ficelles sur les endroits délicats.

Vote à l'unanimité des membres présents.

Travaux de piste : au-dessus de l'exploitation de M. Woodroffe

A l'assemblée générale, les propriétaires ont voté pour la réfection de la piste conduisant jusqu'à l'estive de Massat Le Port.

M. Zentkowski se propose de contacter une entreprise de travaux, pour estimer le montant des travaux à réaliser. Trois devis seront demandés :

- de l'exploitation jusqu'à la barrière (jugée la partie la plus dangereuse)
- de la barrière jusqu'à la cabane de Pierrot
- de la cabane de Pierrot jusqu'à la cabane de Roussat

Dès l'obtention de ces devis, un échange avec l'AFP de Massat Le Port (pour les financements) aura lieu.

Travaux de piste : lire Haut Saouzinquet

M. PONS demande que l'entreprise établisse un devis pour une piste avec départ : piste de la montagne lieu-dit Bas de Lasplas (Riou de Laourmo) avec tracé descente jusque Haut du Saouzinquet. Secteur de 84 hectares, qu'exploite P.L PIQUEMAL. Le syndicat donne son accord mais la question de l'autofinancement n'est pas réglée. M. Pons se propose de redemander à M. Piquemal s'il participera financièrement. La création de cette piste permettant de désenclaver la zone qu'il exploite. Il pourra également faire des travaux de débroussaillage sur le secteur.

4. Questions diverses

- Assemblée générale de 2023

A la suite de l'assemblée générale 2021, il a été remarqué un manque de compréhension de la structure AFP et de ses fonctions. Il serait intéressant de faire un rappel à la prochaine assemblée et de reprendre l'historique de cette association.

- Agouère de Galy

M. Subra revient sur le dossier de l'Agouère de Galy, projet initié dans les années 2000 et qui en 2019 a pu être financé en présentant l'intérêt pastoral de la restauration de l'Agouère et non l'intérêt patrimonial. C'est par cette entrée que 70% des travaux sont aujourd'hui finançable, mais contre toute attente, après la consultation d'entreprise de travaux, le

nouveau président du syndicat des montagnes décide de ne plus financer ce projet, faisant entendre que les exploitants n'en ont pas le besoin.

Localement le discours ne semble pas être le même. Des ilots se referment suite à l'abandon de passage des vaches pour se rendre à des points d'eau (aujourd'hui à sec).

M. Woodroffe précise qu'il n'a pas réussi à échanger avec le président du syndicat des montagnes.

M. Zentkowski annonce que l'AFP de Massat Le Port va bientôt se réunir et pourra entendre les demandes/remarques des exploitants.

- Piste de M. Bourdoncle

M. Woodroffe informe le syndicat que M. Bourdoncle a demandé à l'AFP de lui réattribuer un de ses terrains pour créer une piste. Aujourd'hui les ronces ont pris le dessus de part et d'autre de la piste (M. Woodroffe n'y amène plus ces animaux). Le syndicat va demander à M. Bourdoncle d'entretenir sa piste de part et d'autre.

Dans le même sujet, un propriétaire a réalisé un accès (très dangereux) sur une parcelle louée à M. Woodroffe, et ce, sans autorisation municipale. M. Woodroffe demande le retrait de cette parcelle de sa convention. Mme Vantomme lui demande de lui faire parvenir le numéro de cadastre de cette parcelle.

- GAEC de Las Laous

Certains membres du syndicat demandent à M. Woodroffe de préciser l'avenir de son exploitation. M. Woodroffe annonce en effet que sa maison d'habitation et que son atelier de cochon sont mis en vente, en revanche il souhaite conserver son atelier bovin et les parcelles de sa convention. Il va également prendre une année sabbatique. Le syndicat se réjouit que M. et Mme Woodroffe continuent leur activité.

- Risque incendie et obligation de débroussaillage

A la suite de l'assemblée générale, il a été demandé que l'AFP s'investisse au maximum dans l'obligation de débroussaillage. Mme Vantomme fera prochainement parvenir les documents nécessaires pour la compréhension de cette obligation, ainsi qu'une carte pour identifier les secteurs de vigilance.

- Coupe de Bois

Des propriétaires ont demandé, lors de l'assemblée générale, de pouvoir donner l'accord de couper du bois sur leur parcelle, aux exploitants. Il avait été proposé de mettre en ligne ce document. Il s'avère, après échange avec une partie des éleveurs, qu'ils ne souhaitent pas couper le bois. En conséquence, aucune action de la part de l'AFP ne sera mise en place.

L'ensemble des questions ayant été traitées, la séance est levée à 17h15



Fait à Massat, le 20-09-2021
M. Le président de l'AFP, Pierre Subra

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Pierre Subra".